

## VILLE DE BOUCHERVILLE

### AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Ville de Boucherville lors de sa séance ordinaire du 25 mai 2026.

#### RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-290-57

TITRE ET OBJET: RÈGLEMENT MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2018-290 AFIN DE RETIRER L'OBLIGATION D'AMÉNAGER UNE ENTRÉE COMMUNE POUR L'USAGE H4 (HABITATION MULTIFAMILIALE) DANS LA ZONE H-186

Ce règlement est disponible pour consultation à l'hôtel de ville de Boucherville aux heures ordinaires de bureau en prenant rendez-vous à la Direction des affaires juridiques et du greffe au 450 449-8605. Vous pouvez également consulter ce règlement au lien suivant : [boucherville.ca/avispublics](http://boucherville.ca/avispublics) (Règlement 2026-290-57).

Ce règlement entrera en vigueur à la date de publication du présent avis.

DONNÉ À BOUCHERVILLE,  
Ce 22<sup>e</sup> jour de juin 2026

M<sup>e</sup> Marianna Ruspil, OMA, greffière